5e année — n° 245 Quinze Centimes Dimanche 19 octobre 1873

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS
Lyon
Un an. . . 8 fr.
Six mois. 4 fr.

POUR LES ABONNEMENTS
S'adresser à l'imprimerie COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5, et au Bureau central, rue de la Bourse, 9
LES ANNONCES SONT REÇUES CHEZ M. V. FOURNIER, RUE CONFORT, 14

ABONNEMENTS
Départements
Un an. . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.
Etranger
Un an. . . 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE VILLE LYON 1893

BONIMENT

Il faut le reconnaître avec chagrin: nous avons affaire à des fous.

Fous ou malhonnêtes, — il n'y a pas à sortir de ce dilemne désolant.

Nous préférons fous, c'est plus triste, mais moins déshonorant.

Jugez vous mêmes.

Quatre élections ont lieu dimanche dernier. Par le fait des circonstances, par la force des choses, en présence des tentatives avérées de restauration royaliste, la seule, l'unique question posée aux électeurs se trouve être celle-ci :

Monarchie ou *République ?*

Sur trois cent trente-cinq mille votants,
Deux cent cinquante mille répondent :
République !
Quatre-vingt-cinq mille disent : Monarchie.

Avec des gens sensés, jouissant de leurs facultés mentales, ayant dans le cerveau une lueur de raison, — la question se trouverait décidée, jugée, vidée.

Deux cent cinquante mille contre quatre-vingt cinq mille, une majorité de plus des deux tiers, c'est mathématique, il n'y a plus à discuter ni à ergoter, mais à s'incliner simplement devant la toute puissance des chiffres.

Eh bien non ! nous les connaissons mal, messieurs les monarchistes. Au lieu de s'incliner ils se redressent, au lieu de se rendre à l'évidence des règles de l'addition et de la soustraction, ils les nient effrontément, au lieu de céder devant cette manifestation accablante de la volonté nationale, ils se rebiffent, se cabrent et s'écrient avec une témérité extravagante :

Ah ! c'est comme ça... ah ! le pays ne veut pas de la monarchie... eh bien ! justement, nous allons la faire, la faire plus que jamais, la faire malgré lui !

Ah ! les électeurs votent pour des candidats republicains avec une majorité de trois contre un... eh bien ! c'est précisément le cas de démolir la République !

Ah ! les propriétaires de la maison se prétendent maîtres chez eux, ont l'audace de nous exprimer leur volonté, eh bien, nous, les employés, les commis, nous prétendons faire à notre tête, et jeter les patrons à la porte !

Voilà le langage qui, depuis huit jours, s'étale dans toutes les feuilles monarchiques; le suffrage universel ne leur convient pas, on s'insurge contre lui ; la voix des électeurs ne se met point à l'unisson de leurs cantiques, on se déclare en révolte ouverte contre la volonté du pays.

Et comme sanction pratique à ces déclamations révolutionnaires, les travailleurs de restauration s'agitent, se remuent, s'excitent, redoublent de zèle et d'activité, expédient députation sur députation au malheureux Chambord qui ne sait plus où se cacher, ont le cynisme de relever le front et de présenter encore le mannequin que viennent de souffleter deux cent cinquante mille électeurs !

Nous appelons cela de la folie, — et nous pensons être modéré.

Cette folie va si loin, que les malheureux atteints de ce mal incurable, en perdent non seulement l'esprit, mais jusqu'aux derniers vestiges de mémoire, — nous dirions bonne foi, n'était l'état cérébral de ces illuminés.

Quand Barodet fut nommé à Paris contre Rémusat, ils s'exclamèrent tous à l'unisson :

— Vous le voyez, conservateurs, la République c'est la Commune, c'est le pétrole, c'est l'invasion des rouges et de la demagogie...

Aujourd'hui Rémusat est nommé, et non Barodet ou tout autre.

Leur langage va-t-il changer ? — Pas le moins du monde, et ils reprennent sur le même ton :

— Rémusat : c'est la Commune, le pétrole, la démagogie, etc...

Pourtant, de deux choses l'une : si Rémusat repoussé était la Commune, Rémusat élu ne devrait pas l'être ?

Si Rémusat rejeté était l'invasion de la démagogie, Rémusat accepté devrait être le contraire ?

Si Rémusat...

Mais à quoi bon raisonner, à quoi bon prouver, à quoi bon démontrer, puisque nous n'avons devant nous que des infortunés rebelles à la logique, qui ne savent que répéter dans leur monomanie maladive : radicalisme, pétrole, Commune...

Les plus vulgaires formules du sens commun, les syllogismes les plus irréfutables, les axiomes enseignés aux enfants de huit ans, seraient employés en pure perte pour convaincre ces cerveaux hantés par des fantômes de monarchie, pour ramener ces imaginations déréglées par l'éréthisme clérical.

En vain leur direz-vous : — Le pays repousse votre monarchie, il n'en veut pas !

En vain leur montrerez-vous comme preuve de cette répugnance, les candidats monarchistes dissimulant leur cocarde, cachant leur drapeau, *n'osant pas* dire hautement : je suis royaliste !

En vain leur frotterez-vous le nez dans les 250,000 bulletins du 12 octobre !

A toutes ces démonstrations irréfutables, à cette accumulation de preuves matérielles, ils vous répondent avec la persistance niaise des pensionnaires du docteur Blanche : — République, Barodet, Commune, radicalisme, Rémusat, ôtages...

Que faire à cela, que répliquer, que dire ?

S'épuiser à leur faire comprendre, que la Commune et ses excès sont le fruit des craintes et des menaces de restauration monarchiques après le 8 février ?

Que cette insurrection n'a pu être vaincue que par la République seule, que grâce à l'engagement formel de M. Thiers affirmant aux municipalités républicaines, que la République n'était point en péril ?

Que sans cette assurance, toutes les provinces du midi s'embrasaient et allaient donner la main aux Parisiens, en haine de cette monarchie qu'on cherche à rétablir ?

Non, il faut renoncer à faire pénétrer la lumière dans ces cerveaux obstrués par le fanatisme.

Il ne nous reste qu'à hausser les épaules devant leurs extravagances, et à prendre en pitié ces infirmes de l'intelligence, que la France finira par enfermer si jamais ils deviennent dangereux.

JACQUES BARBIER.

On dit que c'est fait !

Henri V accepte tout : il accepte le drapeau tricolore, il accepte les garanties constitutionnelles, il accepte le rôle d'un farceur parjurant sa parole et piétinant sur son droit divin.

Mais il y a un petit malheur à tout cela, c'est que si Henri V accepte tant de choses, le pays n'accepte pas Henri V.

Qui vivra verra. J. B.

Bigarrures

Un des étonnements du procès Bazaine, c'est le calme et l'impassibilité de l'accusé.

Aux allégations les plus graves, aux charges les plus accablantes, il répond avec un laisser-aller et une sorte d'indifférence qui vous stupéfient !

« — Non, oui, je ne sais pas, peut-être, je ne me souviens pas, etc... »

Aussi, en présence de cette sérénité inaltérable, devant ce sang-froid qui ne se dément jamais et sait résister aux mouvements les plus naturels d'indignation, d'émotion, ou même de colère, on se demande en quoi est fait ce général qui, sans un tressaillement de visage, voit mettre sur la sellette ce qu'un soldat a de plus sacré, son honneur, — on se demande quelle est la corde qu'il faut toucher au fond de cette conscience pour obtenir une vibration !

N'existerait-elle point ?

Pendant que certains journaux s'indignent qu'on se permette, parfois, des commentaires peu flatteurs à l'endroit de l'accusé de Trianon, qui, nous avons le regret de l'avouer, ne nous semble pas, jusqu'à ce jour, mériter une sympathie exagérée, — d'autres feuilles « honnêtes, » que dis je d'autres, les mêmes parbleu ! se livrent, sans façon, à une critique acerbe du rapport du général Seré de Rivière.

D'après elles, ce rapport est passionné, haineux, dicté par une animosité personnelle, on va même jusqu'à le qualifier de pamphlet !

Que pensez vous de cette retenue, de cette mesure, de ce respect pour un document judi-

---

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LA COURSE AU DRAPEAU

Première journée

M. de Cazenove-Pradine. — Allons, Carayon, debout ! Six heures du matin et vous dormez !

M. de Carayon Latour. — C'est vrai. — Ces voyages en chemin de fer vous brisent horriblement. — Hop me voilà à bas !

M. de Cazenove. — A la bonne heure ! Nous ne sommes pas ici pour nous reposer.

M. de Carayon-Latour. — Non certes. — Il s'agit de le trouver mort ou vif..... Quelle singulière idée tout de même de disparaître comme cela tout d'un coup frrrrt !

M. de Cazenove. — Que voulez-vous... des manies royales... Signe de race... Chacun a eu les siennes dans la maison de France. — Henri IV adorait l'ail et les filles, Louis XIII avait une passion malheureuse pour les oiseaux, Louis XIV dansait le menuet, Louis XV... je n'insiste pas, Louis XVI était serrurier, Louis XVIII écrivait dans les petits journaux, Charles X se confessait trois fois par jour, Henri V a la rage de jouer à cache-cache. Qu'y faire ? Respecter ces augustes fantaisies..... Mettez de fortes chaussures, n'est-ce pas ?

M. de Carayon-Latour. — Oui, oui, mes bottes de chasse.

M. de Cazenove-Pradine. — C'est cela. Nous aurons probablement une longue marche à faire.

M. de Carayon Latour. — Eh bien en route ! Par où prenons-nous ?

M. de Cazenove. — Attendez que je consulte ma carte. — Quarante deux kilomètres par là, bien... quarante-quatre et demi par ici, bon, maintenant il y a les relais, le temps de déjeûner... vingt-cinq minutes, une demi-heure... voilà ! D'après mes calculs, Sa Majesté doit se trouver entre une heure et deux à la croisée de ces deux routes... Il s'agit de l'y prévenir...

M. de Carayon-Latour. — Et nous avons à faire pour cela...

M. de Cazenove. — Quarante-quatre kilomètres, une bagatelle !

M. de Carayon-Latour. — Hum ! une bagatelle... si nous prenions une voiture ?

M. de Cazenove-Pradine. — Y pensez-vous ! Cela donnerait l'éveil... Monseigneur sait que nous sommes à sa recherche et il suffirait...

M. de Carayon-Latour. — Alors à cheval ?

M. de Cazenove. — Encore moins ! avec votre air martial, on vous prendrait pour un gendarme déguisé...

M. de Carayon-Latour. — Dans ce cas résignons-nous et en avant !

M. de Cazenove — D'ailleurs, qu'est-ce que c'est que quarante quatre kilomètres pour des gens convaincus ?

M. de Carayon-Latour. — Vous avez raison.

M. de Cazenove. — Et puis en passant par la montagne, nous economiserons au moins cent cinquante mètres.

M. de Carayon-Latour. — Vous me consolez ! Maintenant si nous arrivons à temps, quel est le plan de bataille ?

M. de Cazenove-Pradine. — Oh bien simple ! La chaise de poste est au grand trot, vous vous précipitez à la tête des chevaux...

M. de Carayon-Latour. — Ah !

M. de Cazenove. — Vous les arrêtez net, je me présente à la portière et je dis...

M. de Carayon-Latour. — Mais ventrebleu, il va nous prendre pour des brigands avec cette mise en scène. — Ajoutez : la bourse ou la vie, et rien n'y manque...

M. de Cazenove. — Qu'importe, nous n'avons pas le choix des moyens. Et si nous allons nous amuser à nous présenter chapeau bas... Fouette cocher ! Sa Majesté nous passe devant le nez.

M. de Carayon-Latour. — Entendu, j'exécuterai le programme..... seulement vous risquez de me faire écraser très-bien.

M. de Cazenove-Pradine. — Ah dame ! qui ne risque rien...

M. de Carayon-Latour. — A quel kilomètre sommes nous ?

M. de Cazenove. — Au quatrième, — plus que quarante !

. . . . . .

M. de Carayon-Latour. — Malepeste, quelle grimpillade !

M. de Cazenove. — En effet c'est un peu dur ! mais cela abrège tant ! Quoi vous vous asseyez ?

M. de Carayon-Latour. — Ah mon cher, laissez-moi souffler !

M. de Cazenove. — C'est que nous n'arriverons jamais !

M. de Carayon-Latour. — Vous croyez ? De plus, j'ai une botte qui me...

M. de Cazenove-Pradine. — Quittez la.

M. de Carayon-Latour. — Grand merci, je voudrais vous y voir.

ciaire, où pas un fait n'est avancé sans être accompagné de sa preuve, pour un travail consciencieux et sincère, qui ne pêche que par l'exagération de minuties et de détails scrupuleux ?

A quoi tient donc la mauvaise humeur de ces journaux à l'encontre du rapport de Rivière, tandis que le maréchal Bazaine semble favorisé de leur considération distinguée ?

Eh, mon Dieu ! à une chose bien simple : c'est que le général de Rivière s'est permis de ne pas injurier les hommes du 4 septembre, de reconnaître, au contraire, les sérieux efforts faits dans la mesure du possible, pour organiser la défense nationale, pour entrer notamment en communications avec le commandant de Metz, lui procurer des ravitaillements et des vivres qu'il s'est bien gardé d'aller chercher.

Voilà, aux yeux de quelques gazetiers résolûment conservateurs, le grand tort du rapport de Rivière, et ils ne lui pardonnent point.

Ce rapport ne daube pas à leur gré les hommes du 4 septembre. Il ne les appelle pas gredins, fous furieux communards, etc. Loin de là, il ose même leur prêter quelques mérites quelques vertus patriotiques.

Aussi, c'est une œuvre damnable, passionnée, partiale, tandis que Bazaine...

Alors, il y a une chose bien simple, mettez le général de Rivière à la place de Bazaine, et n'en parlons plus !

L'acte d'accusation sera des plus simples :

« Prévenu de n'avoir pas injurié suffisamment la République du 4 septembre. »

Cela ne vaut-il point un bon jugement ?

Si le procès Bazaine menace de se prolonger longtemps, — le procès Rane a été plus court.

Condamné à mort, après dix minutes de délibération.

Il est vrai que M. Ranc ne s'en porte pas plus mal, puisqu'il a appris dans un restaurant belge ce nouvel incident de son existence déjà mouvementée.

Aussi, l'émotion provoquée par cette condamnation rigoureuse, est-elle assez médiocre, — et la victime elle-même n'en ressent pas, croyons-nous, une inquiétude excessive.

Dans tous les cas, voici le département du Rhône en quête d'un député, car il ne saurait être décemment représenté par un mort, ou par une contrefaçon de mort, M. Ranc habitant Bruxelles.

Ce sera une nouvelle occasion pour nous de démontrer les progrès de « l'ordre moral » sous l'influence bienfaisante de M. Ducros.

Nous sommes, du reste, à l'époque des fusillés parlants :

Après M. de Carayon-Latour, M. Ranc, — et voilà que M. de la Rochefoucauld-Bisaccia vient d'en découvrir un autre.

Ce nouveau phénomène est un journaliste de la Sarthe, appelé Le Nordez, fusillé par le gouvernement du 4 septembre d'après le noble duc, et qui se porte, néanmoins, comme père et mère.

Une lettre de M. Allain-Target vient de démontrer le fait d'une manière concluante ; il propose même d'apporter son confrère marchant, gesticulant, buvant, mangeant et digérant, — si le duc de la Rochefoucauld réclame « la pièce. »

Donc et de trois !

Ces messieurs pourront se réunir pour faire un whist, — sans mort, puisqu'ils seront trois pour tenir l'emploi.

995e maladresse de M. Beulé :

Quand nous serons à mille !...

M. Beulé fait saisir 22,000 photographies du prince impérial.

Émoi de M. Rouher qui, tout essoufflé, arrive de Cercey et dépose sur le bureau de M. Beulé quinze photographies du comte de Chambord qu'il a achetées chez le papetier du coin.

Tête de M. Beulé qui rengaine sa saisie.

Pauvre M. Beulé ! Battu par M. Rouher... Ah ! c'est mourir deux fois !

N'oublions pas cependant que ledit M. Beulé écrivait le 3 mars 1865 à S. M. Napoléon III, empereur des Français :

« Sire,

« Votre Majesté a *daigné* ordonner qu'un exemplaire de l'*Histoire de Jules César* me fût envoyé. Je prie Votre Majesté d'agréer l'expression de ma *profonde gratitude* pour un présent, dont je sens *tout l'éclat et le prix infini*.

. . . . . .

« Mes sentiments envers Votre Majesté n'ont point changé ; ils n'ont d'autre source que le *dévouement et la reconnaissance*. »

Et après cela faire saisir les photographies du petit !... Vraiment, c'est bien mal.

Le Grand Conseil de Genève vient de faire nommer par le suffrage universel trois curés vieux-catholiques.

Sur 2,400 électeurs, 1,200 et quelques ont répondu à l'appel et ont élu le père Hyacinthe, l'abbé Chavand et le chanoine Hartault. Voilà donc le schisme bien déclaré.

Maintenant, les 1,200 autres électeurs qui ne partagent point les idées de ces messieurs, doivent-ils forcément se passer de curés ?

Cela nous semble singulièrement illogique.

Les principes les plus élémentaires de la liberté de conscience exigent que si 1,200 vieux-catholiques veulent aller à la messe du Père Hyacinthe, les 1,200 autres soient libres également d'aller à la messe de Mgr Mermillod, ou de tout autre qui leur conviendra.

Qu'y a-t-il à faire pour cela ?

Une chose bien simple : la séparation de l'Église et de l'état, avec liberté absolue de l'exercice du culte.

Chacun choisira son curé, le paiera, ira à sa messe, suivra ses instructions, — et personne, pas même Louis Veuillot, n'osera crier à l'intolérance et à la persécution.

Comment les Suisses en général, et les Genevois en particulier, n'ont-ils pas songé à cette solution qui, tôt ou tard, s'imposera forcément à tous les États civilisés ?

Quelques journaux *charitables* ont bien voulu annoncer que M. Schnéegans, ancien rédacteur du *Journal de Lyon*, venait d'être nommé conseiller d'arrondissement à Strasbourg.

Le *Journal de Lyon* a pris soin de démentir cette insinuation malveillante, en affirmant que le nouveau conseiller d'arrondissement était simplement l'homonyme de son ancien rédacteur en chef.

Des renseignements *absolument certains* nous permettent de confirmer l'assertion de notre confrère, et d'ajouter que M. Schnéegans, ancien député *français* du Bas-Rhin est toujours français, et vit complètement en dehors de la politique.

Calino accompagne un ami à sa dernière demeure. Le hasard l'a placé précisément à côté du médecin du mort.

— Pauvre ami, s'écrie Calino ! Dites-moi docteur, est-ce que vraiment il n'y a plus d'espoir ?

ZÈDE.

Les Décorations

Toute une colonne de l'*Officiel*.

Il nous semblait pourtant qu'il y avait une loi pour les décorations civiles...

Nous nous serons trompés, il n'y a pas de loi.

Parmi ces nouveaux décorés, nous trouvons, côté des journalistes :

MM. Hervé, Auguste Léo, Joubert, Gaston Mitchell.....

Quel est leur titre à cette distinction ?

Orléanistes.

Quels sont les services qu'ils ont rendus au pays ?

Orléanistes !

Quel est l'acte de dévouement, de courage ou d'héroïsme qui les a signalés à l'attention du gouvernement ?

Orléanistes !

Cela s'appelle une mauvaise plaisanterie.

Faire décorer par le gouvernement de la République des gens qui passent leur temps à démolir cette même République, — c'est un peu vif.

Si c'est une première distribution, elle commence trop tôt, et on aurait dû attendre au moins qu'il fût possible de mettre en tête du décret :

Nous, *Henri, par la grâce de Dieu et l'antipathie nationale*...

Mais voilà, avec cette rédaction, ces messieurs couraient risque de n'être jamais décorés ;

Et, prudemment, ils ont pris les devants : payons-nous d'abord, nous verrons après. — Comme c'est nature pour des orléanistes !

LA COULEUR DU DRAPEAU

Vrai, personne n'avait encore songé à celle-là. Après les huîtres du Morbihan, propagées par M. de Villemessant (Hippolyte), le patron du *Figaro*, a dû la trouver « bien bonne. »

On avait bien combiné les cravates du drapeau, parsemé les trois couleurs de fleurs de lis, inventé le drapeau de l'armée, le drapeau du roi, peut-être aussi les drapeaux du clergé, de la magistrature et de la noblesse.

M. de Villemessant (Hippolyte), a dépassé de toute la hauteur des vues de M. de Broglie, les idées les plus mirobolantes que la question a fait jaillir des cervelles les plus fusionnistes. Sans qu'un numéro exceptionnel ait été annoncé, pour la même somme de 0,20 cent. dans les départements, les lecteurs ordinaires et extraordinaires du *Figaro* ont pu lire à la date du 13 — nombre cabalistique, — les lignes suivantes ornées de la signature du rédacteur en chef, lignes demandant à être savourées avec le même agrément que les huîtres ci-dessus nommées.

M. de Villemessant suppose la monarchie votée et la couleur du drapeau réservée, puis il ajoute :

« Or, voici ce qui se passera ; je vois cela comme si j'avais le bonheur d'y être déjà.

« Une députation de représentants du pays ira au-devant de Sa Majesté pour lui offrir la couronne.

« Les cloches sonneront à toute volée.

« Les régiments se présenteront, les tambours battront aux champs, les musiques joueront l'air national : *Vive Henri IV*, les drapeaux se déploieront au vent.

« A ce moment, croyez-le bien (Attention S. V. P.) le Roi, *heureux du bonheur qu'il apportera avec soi en touchant le sol de la France, aura* TROP DE LARMES DANS LES YEUX POUR DISTINGUER LA COULEUR DU DRAPEAU. »

!!!!!.....

Maintenant, si quelqu'un en France ou dans la banlieue, invente une solution plus abracadabrante, nous nous engageons d'avance à apprendre par cœur et à réciter trois fois par jour, tous les arrêtés de M. Ducros et la liste des départements en état de siége.

Malheureusement, M. de Villemessant, s'arrêtant court, néglige de nous raconter la suite de la réception d'Henri V, qu'il *voit comme s'il avait le bonheur d'y être déjà*.

Comblons cette regrettable lacune en livrant quelques détails à la postérité :

Au moment du défilé des troupes, le Roi, dont les larmes de bonheur troublent toujours la vue, se précipite sur le parapluie du comte de Paris, qu'il prend pour le sabre de ses pères, et commande la manœuvre, monté sur le dos du baron Chaurand, en la personne de qui il a cru reconnaître le cheval de bronze de son aïeul Louis XIV, puis il arme chevalier M. Paul de Cassagnac, amené par la curiosité de ce côté, à la place de M. Numa Baragnon.

Ensuite, comme les larmes obscurcissent de plus en plus ses yeux, le Roi, pensant étreindre dans ses bras M. de Rodez Bénévent, embrasse longuement M. Portalis, à la recherche de son ami Napoléon Jérôme, et que le hasard a attiré dans les environs de cette auguste cérémonie.

Après quoi, s'adressant à Mgr Dupanloup, Henri V lui demande avec intérêt : — Y a-t-il longtemps que vous êtes sourd ? et se prosternant devant le prince de Joinville, il le prie onctueusement de lui accorder sa bénédiction.

Arrivée à Versailles, S. M. dont les yeux sont absolument noyés de larmes, confond M. Batbie avec une nourrice et s'informe du dernier bébé auquel il a donné le sein, serre la main des huissiers, qu'Elle se figure être le bureau de l'Assemblée, passe le grand cordon de St Louis à Isabelle la bouquetière qu'elle prend pour le général Changarnier, et se coiffe noblement de la calotte de M. Rouher, qui se trouve sous sa main royale on ne sait comment.

Et voilà à quelles erreurs déplorables peut se trouver entraîné un souverain dont les yeux sont pleins de larmes au point de ne pas distinguer la couleur du drapeau !

Le major du 101e qu'on affublait de lunettes vertes et auquel on faisait boire de l'orgeat au lieu d'absinthe, a aujourd'hui un pendant : Henri V dont les larmes troublent la vue et qui avale le drapeau tricolore pour le drapeau blanc.

M. de Villemessant a dépassé Noriac.

On frémit en songeant à quelles confusions peut se livrer un Roi dont la vue est obscurcie par les larmes :

S'il allait prendre M. Beulé pour un ministre intelligent,

Et le général Dutemple pour un homme raisonnable...

Brrrr !

Il y a à Montluçon (Allier), un sous-préfet qui n'aime pas la *Mascarade*.

Ce fonctionnaire subalterne vient en effet de nous supprimer la vente sur la voie publique.

Pourquoi, pour quelle cause, pour quel délit, pour quels motifs ?

Nous l'ignorons absolument.

Ce monsieur ne prend pas la peine, paraît-il, de rédiger des *considérants*.

Il trouve que c'est trop long.

Nous ne pouvons donc que nous lancer dans le champ des conjectures.

La *Mascarade* a-t-elle attaqué violemment l'administration du sous-préfet de Montluçon ?

Jamais de la vie !

La *Mascarade* a-t-elle trouvé que le sous-préfet de Montluçon se taillait mal la barbe ou ne se pommadait pas suffisamment les cheveux ?

En aucune façon.

La *Mascarade* s'est-elle opposée à l'avancement du sous-préfet de Montluçon ?

Pas davantage.

La *Mascarade* a-t-elle signalé le sous-préfet de Montluçon comme un fonctionnaire républicain ?

Encore moins.

M. de Cazenove. — Vraiment nous dégénérons ! Se plaindre pour dix ou douze mauvaises lieues, lorsque nos ancêtres allaient en Palestine en faisant trois pas en avant et deux en arrière !

M. de Carayon-Latour. — C'est ma foi vrai. Dire que j'ai eu un ancêtre qui... maudite botte ! Est-ce que nous n'approchons pas ?

M. de Cazenove. — Trois petites lieues tout au plus, — à partir de ce sommet.

M. de Carayon Latour. — Encore grimper !

M. de Cazenove. — Oui, mais une fois là, plus que des descentes.

M. de Carayon-Latour. — Allons du jarret ! Du moment que mes ancêtres...

M. de Cazenove. — Eh bien est-ce si difficile ? Nous voilà en haut !

M. de Carayon Latour. — Il n'était que temps, car je commence...

M. de Cazenove. — Bah ! plus que trois lieues maintenant, douze kilomètres... ah sacrebleu !

M. de Carayon-Latour. — Qu'y a-t-il ?

M. de Cazenove. — Tenez ma lunette ! N'apercevez-vous pas un point noir là-bas ?

M. de Carayon-Latour. — Oui, il me semble.

M. de Cazenove Pradine. — Un point noir qui marche ! C'est sa voiture, plus de doute... En avant et vivement ! Courez Carayon, courez !

M. de Carayon-Latour. — Courir, vous êtes bon !

M. de Cazenove. — Alors allongez l'allure. La monarchie qui s'avance là-bas dans une berline ! Est-ce que ce spectacle ne vous électrise pas...

M. de Carayon-Latour. — Sans doute, mais songez que ma botte...

M. de Cazenove. — C'est bien le moment de parler de bottes... Voyons, un effort là, un temps de pas gymnastique.

M. de Carayon Latour. — Essayons, mais je vous préviens que c'est de l'héroïsme...

M. de Cazenove. — Plus vite, plus vite, la voiture approche... et n'oubliez pas le plan : vous à la tête des chevaux...

M. de Carayon-Latour. — Inutile, je succombe.

M. de Cazenove-Pradine. — Allons courage, un peu d'énergie, nous approchons, voyez, plus que six kilomètres au pas de course... Vous me donnerez le bras...

M. de Carayon-Latour. — Fini, mes jambes se refusent...

M. de Cazenove. — Malédiction ! Il a passé ! Plus de voiture ! Tout à recommencer.

M. de Carayon-Latour. — Comment, les quarante quatre...

M. de Cazenove-Pradine. — Eh non, puisque vous m'avez fait manquer l'occasion, il faudra aviser à un autre moyen.

Deuxième journée

M. de Carayon-Latour. — Eh bien ! avez-vous trouvé ?

M. de Cazenove-Pradine. — Je crois que oui. Il paraît que la berline d'hier était une voiture de commis voyageur.

M. de Carayon-Latour. — Vraiment ! Et c'est pour ça que vous m'avez...

M. de Cazenove-Pradine. — Ne vous fâchez pas ! Aujourd'hui nous ne nous fatiguerons point. Il est certain, d'après mes renseignements, que le Roi doit passer ici. Le tout est de ne pas manquer le moment. Par conséquent, il s'agit d'établir un poste d'observation. Vous voyez cet arbre ?

M. de Carayon Latour. — Très-bien !

M. de Cazenove-Pradine. — Carayon, mon ami, il faut grimper dessus.

M. de Carayon-Latour. — Vous plaisantez ?

M. de Cazenove-Pradine. — En aucune façon. De là, vous dominerez tous les environs, et rien ne vous échappera.

M. de Carayon-Latour. — Mais, mon cher, je ne suis plus d'âge à aller dénicher les moineaux...

M. de Cazenove-Pradine. — Pour le Roy, Carayon, pour le Roy !...

M de Carayon-Latour. — Et le moins qui m'en arrive c'est une jambe cassée.

M. de Cazenove-Pradine. — Vous exagérez !

M. de Carayon-Latour. — Alors, un bras ?

M. de Cazenove-Pradine. — Décidément, pour un homme qui a été fusillé, je vous trouve bien pusillanime. Que craignez-vous ? On ne meurt pas deux fois !

M. de Carayon-Latour. — C'est juste. Au moins poussez-moi !

M. de Cazenove-Pradine. — Volontiers. Vous y êtes ?

M. de Carayon-Latour. — Attendez !

M. de Cazenove Pradine. — Un peu plus haut !

M. de Carayon-Latour. — Non pas : je sens déjà craquer les branches. Bon, me voilà à peu près sur une fourchette.

M. de Cazenove-Pradine. — Anne, ma sœur Anne... Carayon, mon ami, ne voyez-vous rien venir ?

M. de Carayon-Latour. — Je vois l'herbe qui verdoie, la route qui poudr... Sacrebleu ! que je suis mal !

M de Cazenove-Pradine. — Allons, un peu de patience ! Pourvu que vous y restiez cinq ou six heures seulement.

M. de Carayon-Latour. — Cinq ou six heures ! Vous ne savez donc pas qu'il y a des branches qui m'entrent...

M. de Cazenove-Pradine. — Oh ! une simple impresssion désagréable ! Voyez-vous à présent ?

M. de Carayon-Latour. — Aïe ! dans l'œil juste...

M. de Cazenove-Pradine. — Aussi, pourquoi ne voulez-vous pas monter plus haut ? Je vous disais de monter plus haut, — vous ne m'écoutez jamais !

M. de Carayon-Latour. — Je vais essayer... — Patatras !...

Alors pourquoi diable le sous-préfet de Montluçon Allier), a-t-il interdit la vente de la *Mascarade* sur la voie publique ?

Nous attendons la réponse avec une anxiété que chacun comprendra.

Compagnie des Chemins de fer P. L. M.

TRAINS DE PLAISIR MONARCHIQUES

entre la France et Frosdhorf

(Billets aller et retour, prix réduit)

La Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée ayant appris par la lecture des journaux que la France était entraînée par un grand courant conservateur vers la Monarchie, et toujours désireuse d'être utile et agréable au public, vient d'organiser une série de trains de plaisir entre la France (y compris la ville de Lyon) et Frosdhorf.

Tous les honnêtes gens apprécieront les avantages d'une pareille mesure, qui intéresse tout particulièrement les pères et mères de famille qui ont des enfants à caser.

Conditions d'admission

Les voyageurs des deux sexes et autres seront admis dans ces trains, s'ils rentrent dans une des catégories ci-dessous :

1° Les personnes munies d'un certificat de bonne vie et mœurs, ayant accompli un des pélerinages reconnus d'utilité publique par les autorités compétentes ;

2° Les personnes qui désireront se mettre en contact avec Sa Majesté, pour le traitement des écrouelles ;

3° Les bonnes d'enfants accompagnées d'un sapeur ;

4° Les marchands de petites médailles et les fabricants de scapulaires, ainsi que les personnes qui prendront un abonnement de plus de trois mois au journal l'*Univers*, et de six mois au moins à la feuille de M. Mayol de Lupé ;

5° Les personnes qui auront appris par cœur les lettres de Sa Majesté à M. de la Rochette sur le drapeau blanc ; les gens qui auront pris part à un miracle authentique, soit comme acteurs, soit comme spectateurs ; les membres des cercles catholiques, de la société de St-Vincent-de-Paul, etc.

6° Les députés à l'Assemblée nationale, les sous-préfets, les sacristains et les marguillers revêtus de leurs insignes respectifs, leurs épouses et leurs cousins jusqu'au onzième degré.

N. B. — Les enfants paieront demi-place s'ils sont voués au bleu.

Bagages. — Les voyageurs n'auront droit qu'aux bagages qu'ils pourront conserver avec eux dans les wagons.

Néanmoins, un fourgon sera réservé aux colis spécialement monarchiques, tels que les caisses d'eau de Lourdes et les bouteilles de liqueur de la Salette fabriquées par Maximin, opérant lui même; les drapeaux blancs brodés ou les drapeaux tricolores nouveau modèle; les statuettes de Marie Alacoque, *l'Almanach des amis d'Henri V* et les photographies de Mgr Chaurand vu de profil, etc.

Tous ces colis devront être enrégistrés aux sacristies.

Programme

Les trains arriveront à midi vingt cinq, et les voyageurs pourront débarquer à temps pour voir Sa Majesté prendre une tasse de café et le sucrer elle-même avec une pince à sucre et une dignité toute royale.

Les voyageurs seront introduits et présentés à Sa Majesté par MM. Cazenove de Pradine, Merveilleux-Duvignaux et Lucien Brun.

Des larmes seront répandues de part et d'autre.

Tous les voyageurs seront admis à contempler pendant dix minutes la figure de Sa Majesté et à *entamer des négociations.*

Les personnes qui auront été particulièrement recommandées par M. de Broglie ou Mgr Dupanloup, pourront même lui baiser la main et rester cinq minutes de plus.

Les autres obtiendront peut-être la faveur de toucher les basques de la redingote royale.

N. B. — Le public est instamment prié de ne pas en couper un morceau pour l'emporter. Les personnes qui désireraient collectionner des souvenirs de Frosdhorf et du Prince, trouveront à la porte un assortiment complet de reliques de ce genre à des prix modérés.

Retour. — La Compagnie se charge de retenir des appartements confortables pour MM. les voyageurs que l'émotion du voyage obligerait de s'arrêter à Charenton.

Avis important :

La Compagnie appelle l'attention du public sur les avantages tout spéciaux dont les voyageurs du train monarchique sont appelés à jouir dans ce monde et dans l'autre.

Son Eminence Louis Veuillot, par un bref spécial, accorde aux voyageurs du train monarchique les Indulgences suivantes :

Indulgence plénière à tous ceux qui en wagon ou en omnibus auront entonné le cantique « Sauvez la France au nom du Sacré Cœur ! »

(Les personnes qui auront chanté faux ne seront pas exclues du bénéfice de la présente indulgence).

390 jours d'indulgence aux voyageurs qui auront récité les litanies des Saints Pélerinages avant d'arriver à Frosdhorf.

25 jours aux personnes qui auront prié pour le succès des négociations en prenant leur billet de chemin de fer.

40 jours pour tous ceux qui ont le portrait du comte de Chambord dans leur chambre à coucher. 5 jours de supplément si ce portrait est encadré.

Quant aux bienfaits dont le Roy voudra accabler ses fidèles serviteurs lorsque la France aura reconnu ses droits, il serait trop long de les énumérer.

Quiconque est soucieux de ses intérêts et de ceux de sa famille, doit renoncer aux erreurs du passé et s'humilier devant les droits de Sa Majesté, qui pardonnera toutes les erreurs.

Voulez-vous être décoré ?
Voulez-vous émarger à la liste civile ?
Vouler-vous payer vos créanciers ?
Voulez-vous être pair de France ?
Voulez-vous être ministre, préfet, procureur du Roy, inspecteur des pavés, commissaire de police, garde-champêtre ?
Voulez-vous être ambassadeur, attaché d'attaché d'ambassade, etc.....

Suivez l'exemple de leurs Excellences MM. les princes d'Orléans, montez dans le train de Frosdhorf.

Le guichet est ouvert.

Prenez vos billets ! Prenez vos billets !

P. S. — Les déraillements seront payés à part.

NOUVELLES

La 148e députation envoyée au comte de Chambord étant arrivée depuis hier soir à Versailles, la 149e est immédiatement partie pour le château de Puckheim, tandis que la 150e boucle ses valises.

Eu égard à l'augmentation de leurs recettes, les compagnies des chemins de fer français et étrangers ont accordé à ces ambassades un tarif à prix réduit, avec billets d'aller et retour.

— M. Beulé, considérant avec chagrin que la grande majorité des journaux fusionnistes provoque ouvertement à la haine et au mépris de la République dont il est un des ministres, se dispose à prendre des mesures énergiques pour empêcher les attaques de ces journaux contre le gouvernement établi.

— Notre correspondant de Puckheim nous informe que le comte de Chambord n'ayant pu échapper à la visite d'une nouvelle délégation, s'apprête à partir pour la Finlande, déguisé en marchand de coco.

Il espère ainsi dépister ses poursuivants.

— S. E. M. le duc de Broglie n'a prononcé aucun discours depuis quinze jours.

On ne sait à quoi attribuer cet heureux événement, mais les populations sont dans la joie d'avoir échappé à un sinistre contre lequel pas une compagnie ne veut prémunir ses clients, même celles qui assurent contre la grêle ou les accidents de voiture.

— Un domestique acheté à prix d'or ayant dévoilé le but de la nouvelle fugue du comte de Chambord et indiqué son déguisement, le futur roi de France s'est décidé à aller passer quelque temps au milieu des Lapons.

Il a coupé sa barbe et s'est affublé d'une perruque rousse.

La 217e députation, sur le point de partir de Versailles, va consulter une somnambule pour apprendre le lieu où Henri V cache sa majesté.

—Le bruit court qu'une dépêche vient d'être lancée à M. Desseilligny pour le rapeler au plus vite.

En sa qualité d'ingénieur, le ministre des travaux publics va être chargé de mesurer la profondeur de la joie dans laquelle sont plongés ses collègues, par suite des quatre élections du 12 octobre.

— Dans la crainte que la Laponie ne lui rappelât les *rennes* du gouvernement, le comte de Chambord a changé d'itinéraire. Des lettres d'Alexandrie annoncent qu'il est attendu en Egypte, d'où il ira rejoindre le docteur Livingston à la recherche des sources du Nil.

Immédiatement, deux députés des chevau-légers s'étant fait tatouer et percer le nez, se sont embarqués et attendront leur roi sur les frontières d'Abyssinie, revêtus du costume national des sauvages.

— Un des conseillers les plus intimes du comte de Chambord vient de lui indiquer le moyen certain d'empêcher l'approche d'aucune délégation, — c'est de se faire mordre par un chien enragé.

Jusqu'à présent, il est fort douteux qu'Henri V adopte ce parti un peu vif, quoique infaillible.

Les deux derniers députés fusionnistes n'ayant pas encore été délégués, ont été aperçus prenant leurs billets au guichet de la gare de l'Est.

— Au moment de mettre sous presse, un télégramme chiffré nous annonce que décidément le comte de Chambord s'est résolu à établir provisoirement son domicile dans un coupé réservé de chemin de fer, et à voyager jour et nuit, armé de deux révolvers à 10 coups.

—Les réunions de la droite tirent en ce moment au sort, les noms de deux de leurs membres pour se dévouer à la composition d'une nouvelle députation, la 873e.

THÉATRES

Grand-Théâtre. — Hélas ! il faut en rabattre et beaucoup. Chaque représentation nouvelle vient ajouter à nos désillusions. Encore un peu, et cette troupe mirifique qu'on nous présentait comme la meilleure que nous ayons possédée depuis longtemps, atteindra le niveau de celles de M. Danguin !

Nous laissons de côté, bien entendu, les sujets du drame et de la comédie sur lesquels l'opinion a été fixée dès leur apparition, et qui jouent de temps à autre *Croque-Poule* ou les *Enfants d'Edouard* devant les banquettes ou les billets de faveur qui se hasardent ces jours-là au Grand-Théâtre. Certes, l'abstention du public est significative ; pourtant, à notre avis, cette protestation muette est insuffisante en face des exécutions auxquelles on assiste, — exécutions qu'on ne devrait pas supporter sur la première scène de Lyon.

Mais après les débuts brillants de *Guillaume*, qui se fût attendu à une semblable dégringolade de la troupe d'opéra dans l'estime des amateurs ? Déjà *Faust* et la *Juive* n'avaient laissé qu'une impression médiocre, les *Huguenots* ont mis le comble à la déconvenue.

Deux des interprètes féminins du chef-d'œuvre de Meyerbeer ont aujourd'hui disparu. L'une, Mlle Dorelli, était évidemment trop inférieure à son emploi, vu l'exiguité et le peu d'étendue de sa voix. Elle a été remplacée provisoirement par Mlle Hasselmans, dont les débuts comme chanteuse d'opéra-comique ont été moins que brillants, et qui décidément, nous semble très-peu mériter la réputation qu'on lui attribue. L'autre, Mme Reboux, n'a pas hésité à devancer un échec presque certain en se retirant. Les réclames du *Figaro* et autres journaux ne l'en eussent point préservée, non plus que l'abondance des portraits lithographiés.

Pourtant, Mme Reboux n'était point dépourvue de talent, son organe manquait d'ampleur et d'étendue; elle faisait un abus criant du registre grave, et lorsqu'elle tenait une note avantageuse, ne la lâchait qu'à bout de souffle. Son jeu en dehors et ses gestes exhubérants étonnaient et choquaient quelquefois, — chez elle le feu sacré tournait à l'incendie.

Mais Mme Reboux avait des principes de chant et de la méthode; en outre, elle possédait cette qualité rare maintenant d'être constamment en scène, de s'occuper de son rôle, — alors que la majorité des artistes actuels jouent avec une monotonie désespérante ou se livrent à des conversations entre camarades, fort intéressantes sans doute, mais déplacées devant le public qui ne peut pas s'en mêler.

Mme Reboux est remplacée par Mlle Moreau, reçue à sa rentrée, grâce à la claque ordinaire et extraordinaire, en dépit d'une opposition des plus vives. Mlle Moreau a toujours ce petit filet de voix tremblottante, sans chaleur, sans charme et sans ampleur, que nous avons entendu l'an passé. Comme chanteuse, ses progrès sont nuls naturellement. Il manque surtout à cette artiste, outre le style, le sentiment musical. Sa présence est incapable de faire monter le niveau des recettes, et Dieu sait si le besoin s'en fait sentir !

Seule, du côté des Dames, Mme Dumestre est, dans les *Huguenots*, à la hauteur de son rôle. Notre dugazon n'a, du reste, pas démenti la bonne opinion que nous avions de sa valeur, quoiqu'un peu plus d'entrain et de chaleur ne messiérait point à l'occasion.

M. Delabranche ne plait pas à tout le monde : Raoul est pourtant l'un de ses meilleurs rôles, et il est donné à peu de ténors de chanter le quatrième acte comme le premier sujet de notre compagnie lyrique. Son organe est dur et cuivré, son style hâché, son jeu des plus imparfaits, d'accord. Seulement ces défauts sont rachetés par des qualités qu'on rencontrerait malaisément chez un autre.

Sa voix est restée très-belle et très-franche dans le haut; la note sort toujours ou presque toujours sans efforts, et l'on est pas exposé avec lui à attendre péniblement si de la poitrine du chanteur va s'échapper un *la*, un *si*, ou un couac. Lorsque M. Delabranche voudra bien s'appliquer un peu, se préoccuper davantage de respirer à propos et de phraser, plutôt que de lancer un son final afin d'enlever des applaudissements qu'on ne lui ménage pas assez, M. Delabranche satisfera mieux, qu'il n'en doute pas, les spectateurs en général, et les *dilettanti* en particulier.

Nous accorderons des éloges complets à M. Berardi (Marcel.) Certainement, le timbre de cet artiste est celui d'une basse chantante et non d'une basse profonde, les notes graves font défaut; par contre, la voix est juste, puissante et maniée avec habileté. M. Berardi possède un vrai talent de chanteur, et nous estimons que dans un temps où le premier venu, propriétaire de quelques cris dans le gozier, sans études, sans éducation musicale, s'intitule ténor, baryton ou basse, il faut applaudir le talent qui révèle de l'application et un travail sérieux.

Pour M. Dumestre, nous serons très réservé. Nous espérons que le personnage de Guillaume n'est point l'unique de son répertoire, — quant à celui de Nevers, il ne lui convient nullement. Il l'a chanté et joué sans aucune distinction, et nous nous représentons mal en le voyant en scène, ce grand seigneur, dont les dames de la cour se disputaient les faveurs.

C'est une revanche à prendre, souhaitons à M. Dumestre que ce soit au plus tôt.

Les chœurs et l'orchestre ont besoin d'être soignés. A ce sujet, nous ne saurions trop recommander à la société des artistes de ne point ménager les répétitions ; mieux vaut faire relâche, que de présenter une œuvre mal sue, et dont la première exécution, si elle est mauvaise, exercera une fâcheuse influence sur les recettes ultérieure. Puissent les *Huguenots*, dont la carrière sera forcément courte leur servir de leçon.

Dimanche passé, M. Féret, trial, a opéré sa rentrée et a complétement réussi. C'est très-bien ; seulement, nous rappelons que pour l'avenir, qu'un article du cahier des charges interdit formellement les débuts et les rentrées le dimanche. Qu'on s'en souvienne une autre fois.

Donc, nous voilà avec deux trials, — MM. Gerpré et Féret.

Pourquoi tant de trials, quand nous avons si peu de chanteuses?

G. LAURENT

Pour tous les articles non signés, l'Administrateur-gérant, A. Alricy.—Lyon, imp. Coste-Labaume, c. Lafayette, 5.

M. de Cazenove-Pradine. — Maladroit ! Vous ne pouviez pas attendre un peu ?

M. de Caragon-Latour. — Mon cher, ramassez-moi d'abord. Nous discuterons ensuite...

M. de Cazenove-Pradine. — Faire tout ce tapage, dégringoler juste au moment !..

M. de Carayon Latour. — — Que dites-vous, au moment ?

M. de Cazenove Pradine. — Eh, parbleu ! oui, au moment ! Pendant que vous... descendiez, j'ai aperçu un équipage qui rebroussait subitement chemin, — celui de Monseigneur, c'est sûr ! Malheureusement, le bruit de votre chute l'aura effrayé... Ne pouviez-vous tomber moins lourdement ? Encore une occasion ratée, et par votre faute cette fois, bien par votre faute !

M. de Carayon-Latour. — Seriez-vous assez aimable de me tâter pour voir si je suis au complet ? Il me semble que cette côte...

M de Cazenove-Pradine. — Plût à Dieu, qu'il n'y eût que cette côte !

Troisième journée

M. de Cazenove Pradine. — Il n'y a pas à dire, Sa Majesté ne saurait prendre une autre route...

M. de Carayon Latour. — Et l'équipage d'hier ?

M. de Cazenove-Pradine. — Rien, un cabriolet d'huissier.

M. de Carayon-Latour. — Etait-ce la peine, alors, de tant crier ?

M. de Cazenove-Pradine. — Que voulez-vous, je croyais... Aujourd'hui, il ne nous reste plus qu'une ressource, — l'affût ! Vous voyez ce fourré, Carayon ?

M. de Carayon-Latour. — Parfaitement !

M. de Cazenove-Pradine. — Vous allez-vous mettre dedans.

M. de Carayon-Latour. — Quoi, au milieu de ces broussailles ?

M. de Cazenove-Pradine. — Précisément, elles vous cacheront tout entier. Vous pourrez voir sans être vu... Allons, entrez !

M. de Carayon-Latour. — Mais, malheureux, c'est un fouillis d'épines !

M. de Cazenove-Pradine. — Quelles couronnes n'en ont pas ?

M. de Carayon Latour. — V'lan ! un marais pardessus le marché. Les deux pieds dedans, jusqu'à la cheville !

M. de Cazenove-Pradine. — Ne bougez pas !

M. de Carayon-Latour. — J'enfonce de plus en plus !

M. de Cazenove-Pradine. — Ce n'est rien. Il suffit d'attendre jusqu'à minuit !

M. de Carayon-Latour. — Jusqu'à minuit ! Mais c'est un rhumatisme aigu que vous voulez me faire attraper.

M. de Cazenove-Pradine. — Silence !

M. de Carayon-Latour. — Je vous affirme, mon cher, que j'en ai jusqu'aux genoux !

M. de Cazenove-Pradine. — Ne dites plus un mot ! J'entends un roulement... Il se rapproche... Préparez-vous, voilà l'heure solennelle... la tête des chevaux, vous savez... — En avant ! Montjoye et Saint...

— Au voleur !...

M. de Carayon-Latour. — Bigre !... quel coup de fouet !

M. de Cazenove-Pradine. — Lâchez, Carayon lâchez ! C'est le Courrier de la poste !

Quatrième journée

M. de Carayon-Latour. — Mon brave Cazenove, j'ai à vous parler sérieusement.

M. de Cazenove-Pradine. — Je vous écoute.

M. de Carayon Latour. — Eh bien ! sans plus de phrases, j'en ai assez !

M. de Cazenove-Pradine. — Quoi, déjà !

M. de Carayon-Latour. — Comment déjà ! — Ereinté lundi, moulu et brisé mardi, perclus et aveuglé mercredi, vous trouvez que ce n'est point suffisant ?

M. de Cazenove-Pradine. — Nous ne pouvons cependant pas revenir bredouille.

M de Carayon-Latour. — Non, sans doute ! mais il y a un moyen...

M. de Cazenove-Pradine. — Lequel ?

M. de Carayon-Latour. — Nous raconterons à nos amis que nous avons vu le Roy entre deux portes.

M. de Cazenove-Pradine. — Mais notre conversation, mais ses déclarations, ses réponses ?

M. de Cazenove-Pradine. — Oh ! rien de plus simple !... — Ecoutez... le drapeau ?... — Heu ! heu !...

Les garanties constitutionnelles ? — Hem, hem !...

Oseriez-vous affirmer que le Monseigneur répondra jamais autre chose ?

M. de Cazenove-Pradine. — Je crois, qu'en effet...

M. de Carayon-Latour. — Par conséquent, entendu !... Rapportons cette réponse concluante à nos collègues : — Heu ! heu !... Hem ! hem !... S'ils ne sont pas satisfaits, nous leur dirons d'y aller voir. Ce qui me nâvre, c'est de n'avoir pas eu cette idée plus tôt. Nous n'aurions pas bougé de Versailles et je ne me serais pas cassé les côtes.

M. de Cazenove-Pradine. — Oui, mais qui nous aurait crus à la réunion des *neuf* ?

M. de Carayon-Latour. — Laissez donc, ils ont bien cru que j'avais été fusillé...

Voix du dehors. — Et ils croient bien que la monarchie est faite !

L. LÉGLAIR.

LA SEULE MÉDAILLÉE
à l'Exposition universelle de Lyon 1872

POMMADE MYSTÉRIEUSE
Célèbre anti-pelliculaire, à base d'HUILE DE RICIN

Composée par André CHOSSON,
ancien Professeur de Chimie à l'Ecole des Arts, à Paris

EN VENTE CHEZ MM. LES COIFFEURS SUIVANTS

Marseille, anc. maison Anglès, Sarda, succ., rue Paradis, 27
St-Etienne, Mandrin, succ. de Dunis, place de l'Hôtel-de-Ville;
Nîmes, Charles (en face l'Hôtel du Luxembourg;
Grenoble, Testoud (Montmayeur succ.), rue Montorge, 2;
Châlon-sur-Saône, Richard, Grande-Rue, 54;
Le Puy, Bouchet, boulevard St-Laurent, 9;
Clermont-Ferrand, Cavier fils, place du Terrail.
Lyon, Alphonse Chosson, neveu de l'inventeur, rue Royale, 11, et chez tous les principaux coiffeurs et parfumeurs.

ON DEMANDE
Pour donner de l'extension à un produit de **vente assurée**, à emprunter 3,000 fr. pouvant rapporter 12 pour cent.

S'adresser pour les renseignements à l'*Agence générale de Publicité*, V. FOURNIER, 14, rue Confort.

Obligations
VICTOR-EMMANUEL
(1863)

Le coupon n° 19 est payé dès à présent à raison de 6 f. 30, chez M. Cochard, changeur, 6, r. de Lyon

LA LIGNE DROITE
Méthode de Comptabilité

Se vend chez l'auteur, place des Squares, 11, et chez tous les libraires

Prix : Cinq francs

Exposition de Lyon 1872. Mention honorable
IMPORTANTE DÉCOUVERTE
Eau et pommade à friction pour faire repousser les cheveux, inventées par L. ASTIER-BEUFFRE, coiffeur, cours de Brosses, 20, Lyon. — Leur usage combiné fait repousser promptement les cheveux, en prévient la chute, fait disparaître toutes les *maladies du cuir chevelu* et calme rapidement les Démangeaisons, Migraines et Douleurs névralgiques.

10 ans de succès certifiés par les personnes les plus honorables.

Dépôt chez l'auteur et chez MM. Briau, md de cheveux, Martinet et Cie, Garcin, Sollier, parfumeurs; à St-Etienne, chez Mandrin, parfumeur, à Montélimar, chez Barnier, parfumeur; à Aubenas chez Faugier, coiff., et dans les bonnes maisons de parfum.

Entrepôt général de toutes les
EAUX MINERALES NATURELLES
FRANÇAISES ET ETRANGERES

Aug. SANTENA, successeur de H. ANDRÉ
5, Place des Célestins, Lyon

Vente à prix réduits. — On porte à domicile.

CRÈME DE CACAO A LA VANILLE
DE
FILLION NEVEU
Distillateur, rue Gasparin, Lyon

Cette suave liqueur vient d'obtenir une MÉDAILLE de PROGRÈS à l'Exposition universelle de Vienne 1873

Avez-vous
BESOIN D'ARGENT?
Allez au Comptoir général d'achats, 8 *RUE DE LA PRÉFECTURE*, 8, *à l'entresol*. On achète les Montres, Pendules et Bijoux de toutes sortes, les matières d'or et d'argent, toute espèce de Marchandises en Rouennerie, Draperie, Toiles, Calicots, en Lingerie, Rubans et Dentelles, en Soierie, Mercerie, Quincaillerie, Parfumerie, Ganterie, Chaussures, Armes diverses, Mobiliers en tous genres, Reconnaissances du Mont-de-Piété, Soldes divers. Ventes et Achats.

TEINTURE pour cheveux et barbe, sans lavage ni préparation, de **GALLIN-MARTEL**, chimiste, *r. Quatre-Chapeaux*, 16, Lyon. Dépôt chez tous les parfumeurs et coiffeurs.

MAISON D'ACCOUCHEMENT
(soins) **Mme DUPORT** (discrétion)

Tient des pensionnaires

Lyon, 31, rue Centrale, 31 (Ecrire franco)

AVIS A TOUT LE MONDE
M. E. INGOLD, directeur de la Maison **Elias Howe**, de Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, offre à quiconque veut s'occuper du commerce de Machines à coudre, le **prix du gros** pour un achat de trois machines, véritables **ELIAS HOWE**

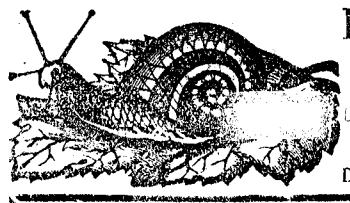

PATE ET SIROP D'ESCARGOTS
de **MURE**, Pharmacien de 1e classe, à Pont-St-Esprit (Gard)

« Depuis 30 ans que j'exerce la médecine, je n'ai pas trouvé de remède plus efficace que « les escargots contre les irritations de poitrine. Dr CHRESTIEN, de Montpellier. »

La PATE et le SIROP d'ESCARGOTS de **Mure**, sont les plus puissants médicaments contre les fluxions de poitrine, rhumes, catarrhes aigus ou chroniques, asthme, coqueluche. —— Prix de la **Pâte, 1 fr.** — Prix du **Sirop, 2 fr.**

Dépôt à Lyon, phar. Guilliermond, r. Grenette, 25, et dans toutes les phar.

APPAUVRISSEMENT DU SANG — FAIBLESSES D'ESTOMAC — CONVALESCENCE
VIN DU DOCTEUR BERNARD
au Quinquina ferrugineux dosé

TONIQUE RÉCONSTITUANT, FORTIFIANT et FÉBRIFUGE

Henry MARTIN, pharmacien à Marseille. — Détail dans toutes les pharmacies.

Le meilleur et le plus sérieux des Purgatifs est **L'ELIXIR PANCHYMAGOGUE** Tonique et vermifuge, préparé par DURAND, pharmacien à Fleurie (Rhône), — Dépôt dans toutes les pharmacies

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE
MACHINES A COUDRE
La Maison I. LECOMTE, concessionnaire des célèbres MACHINES HURTU, informe le public que **SEULES** ces machines ont été récompensées

DU PREMIER GRAND PRIX
Décerné à la Machine à coudre

I. LECOMTE MÉCANICIEN breveté s. g. d. g.
33, rue Saint-Pierre, à Lyon.

PHOTOGRAPHIE
rue des **Archers**, 2 **A. BERNOUD** angle de la rue **St-Dominique**

Diplôme de MERITE à l'Exposition universelle de Vienne

PARFUMERIE
FORMULES ANGLAISES du **Dr SMITHSON.** — Eau d'Opoponax, Eau de toilette, Eaux diverses : Verveine, Lavande, de Cologne et Eau de Foin. — Prix, 1 fr. — 15, rue Gasparin, Lyon, Parfumerie L. HERVÉ, et chez tous les marchands de parfumerie.

FOURRURES TOUS GENRES

CONFECTIONS POUR DAMES
Au Manteau Parisien

LYON

31, Rue Centrale, 31

Angle rue Ferrandière

COSTUMES COMPLETS

Seule Maison à Lyon
possédant une organisation spéciale pour les teintures et lavages de tête (séchage instantané) et la coupe des cheveux microscopiques — ROCHON coiffeur-parfumeur, rue Grenette, 34, le seul 2 fois médaillé à l'Exposition de Lyon, 1872.

MACHINES à VAPEUR
SPÉCIALITÉ DE 1 A 10 CHEVAUX

Horizontales et verticales sur chaudières des plus simples et des plus économiques. — SCIES sans fin, A RUBAN

Médaille de bronze et mention honorable, Lyon, 1872

BOLAND, Ingénieur-Constructeur

5, *rue Audran*, près le boulevard de la Croix-Rousse. — On trouve en magasin des machines prêtes à fonctionner.

Avez-vous déposé des objets dans les Monts-de-Piété?
M. DELPECH, ex-commissionnaire au Mont-de-Piété de Lyon, au courant du service de ces établissements, informe le public qu'il a établi, *rue Poulaillerie*, 14, *au 1er*, un bureau de renseignements pour toutes opérations faites ou à faire dans les Monts-de-Piété de Lyon, de France et de l'Etranger. Il se charge de la vente et de l'achat, des reconnaissances de toutes valeurs. Le bureau se charge aussi de toutes les opérations faites ou à faire dans lesdits Monts-de-Piété, même au bureau central. Il fait des avances pour renouveler les objets prêts à se vendre.

Vente de bijoux d'occasion et beau linge à prix réduits.

Affaires par correspondance, écrire franco, rue Poulaillerie, 14, ou rue Dubois, 21. — Lyon.

PREMIER PRIX. MINIATURES Photographiques
EXPOSITION UNIVERSELLE Lyon, 1872 **E. GÉRARD,** DE PARIS r. de Lyon, 48

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.

Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.

10 francs le flacon.

Dépôts à Lyon, M. FAIVRE phar. ; à St-Etienne, M. ARNAULT, pharm.

PLUS DE FEU! 5 francs — 40 ANS DE SUCCÈS 5 francs

LINIMENT BOYER-MICHEL d'Aix.

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésignons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville, à Lyon, M. FAIVRE, à St-Etienne, M. ARNAULT.

CHOCOLAT ESPAGNOL
BAUDET, Succr

de **VILLARASA** Rue *St-Dominique*, 17

Près la place Bellecour, LYON

Mme CHRETIEN
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. Mme Chrétien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines. — Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir.

9, Rue Bourbon, au 1er, Lyon.

DENTS et **DENTIERS** livrés à l'essai. Aurification. Plombage et Mastic américain pour la conservation des dents. — Prix très modérés.

BRUN, DENTISTE. *Place des Jacobins*, 1, LYON.

MAISON **FICHET** DE PARIS

AUTREFOIS RUE D'ALGÉRIE, 10, LYON

24 Médailles et Diplômes d'honneur

Changement de domicile pour cause d'
AGRANDISSEMENT
Le Magasin de Coffres-forts incombustibles, avec blindages aciérés contre le vol. — Coffres-forts, Meubles, Serrures de sûreté en tous genres, est transféré

2, PLACE DE LA BOURSE
Première récompense à l'Exposition de Vienne (Autriche)

LE TOPIQUE-FABRE
Seul remède HEROIQUE et INOFFENSIF, guérissant promptement les *Maladies sécrétantes* ou *contagieuses*, les *abcès, tumeurs, panaris, dartres, plaies, blessures, ulcères, hémorroïdes, etc.*, est en dépôt à Lyon dans les pharmacies Denaux, r. de la Reine, 49; Santéna, pl. des Célestins, 5; Langlade, r. Thomassin, 8; Faivre, pl. des Terreaux, 9.

VER SOLITAIRE
Le TOENIFUGE PUY FILS expulse *vivant en quelques heures*, le Tœnia (ver solitaire). — Prix 15 fr. — Envoi franco contre un mandat poste. — **154 résultats contre 2 insuccès.** — Pharmacie Goddard & Puy fils, rue de Sully, 51, Lyon, Brotteaux.

MACHINES A COUDRE
à broder et à tricoter

61, rue de Lyon, 61
LYON

VÉRITABLE MAISON MOLLIÈRE
Emile DOUÉ gendre, successeur

Seul propriétaire des célèbres machines DEESSE AMÉRICAINE, VRAIE SILENCIEUSE et de la MACHINE A TRICOTER

NOTA. — Les machines ELIAS HOWE (véritables), HURTU et PEUGEOT, sont vendues avec un rabais de trente pour cent sur les anciens prix.

LA FARINE
MEXICAINE du Dr Benito del Rio de Mexico, si recommandée contre les maladies de poitrine, se vend dans toutes les princip. maisons

Propagateur : R. BARLERIN, Tarare.

Lyon, 114, quai Pierre-Scize, et dans toutes les pharmacies de France.

ALPININE
Tisane dépurative, tonique et rafraîchissante

LE LIN PIFFAUT
guérit Constipation. Maux d'estomac

PILULES CAUVIN
le meilleur des Purgatifs.

Pharmacie Simon, rue de Lyon, 89

Monsieur le rédacteur,

En vue de l'article publié le 15 de ce mois dans la *Presse*, concernant les effets de l'eau Dentifrice Anathérine de M. le docteur J.-G. POPP, à Vienne, effets qui ont été constatés par un grand nombre de médecins, je suis obligé de publier la lettre suivante à M. POPP.

Bank, Hongrie, 16 mars 1864.

Monsieur le Collègue,

Depuis 28 ans je souffrais des aphtes dans la bouche, qui me causaient parfois de grandes douleurs et m'empêchaient de manger et de parler. Entre beaucoup de médecins, je consultais des professeurs de l'université de Vienne et de Pesth, et j'employais des remèdes différents sans trouver de soulagement, mais depuis que je me sers de votre Eau Dentifrice Anathérine, qu on loue à juste titre, je suis entièrement remis de ces maux et je regrette de tout mon cœur de ne l'avoir pas employé plus tôt. Je ne puis donc m'empêcher de vous témoigner mes remerciements et je vous prie de publier cet écrit dans l'intérêt de tous ceux qui souffrent de semblables maux.

Votre tout dévoué, D. LOVINGER.

On peut se la procurer en gros et en détail, — à Lyon, pharmacie Simon, r. de Lyon, 89, déposit. pour toute la France, — à Paris, Burger, boul. Bonne-Nouvelle, 23, — Viard & Cie, parf. rue de la Paix, 4.

MALTINE GERBAY
LE PLUS PUISSANT DES DIGESTIFS

Guérison sûre des dyspepsies, gastralgies, gastrites, vomissements, renvois, aigreurs, eaux claires, constipations, etc. — *Rapport* favorable à l'Académie de médecine. — *Médaille d'Argent* à l'Exposition de Lyon, 1872. — Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

HUITRES
1 f. 25 la douzaine

ARRIVAGE TOUS LES JOURS

Maison DUCLOS, ancienne Maison BIARD

AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE. — **rue Grenette, 39**

Salle à manger et salons au premier

BIÈRES
de 1er CHOIX

Déjeuners et Soupers à la carte

TAVERNE ALSACIENNE

Le plus vaste Etablissement de Lyon

Rue de Lyon, 18, *r. Poulaillerie*, 22, *r. Dubois*, 25

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

HUILE DE FOIE DE MORUE P. MOLLER
à CHRISTIANA (Norwège) et 52, Oxford-Street, Londres. — Décorations de Wasa et de St-Olaf. — Récompenses à toutes les expositions.

Dans toutes les bonnes pharmacies, mais spécialement pharmacie **Simon**, rue de Lyon, 89.

LA GRANDE MAISON DE
CHAPELLERIE
de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43 et rue de l'Hôtel-de-Ville, 89

Choix considérable et assortiment des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fanfares, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pensionnats, — pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres. Beau choix d'articles de fourrure et astrakan pour dames et fillettes.

Maladies de la peau
POMMADE **Dermophile** du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général, 3 fr. *le pot*. Dépôt, phar. Abonnel, cours Morand, 12; Seyvet, phar., pl. Croix-Rousse; Cazeneuve et Lestra, drogueistes, rue Lanterne.

Etude de Me RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 34

Vente par Licitation

avec concours d'étrangers, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon au Palais-de-Justice, place de Roanne en un seul lot, d'une

MAISON

sise à Lyon, rue du Palais-Grillet, 52, dépendant de la succession de M. Jean-Aimé Gaudet. Mise à prix : 50,000 francs

Revenu net : 4,700 fr.

Adjudication au samedi 8 novembre à midi

Pour extrait, signé A. RUBY.

Nota. — S'adresser pour les renseignements à MMes Ruby et Nérard, avoués, et pour voir le cahier des charges, au greffe où il est déposé.

GUERISON PARFAITE des
Maladies Secrètes
Débilité des Organes & Vices du Sang, par le ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE PERFECTIONNÉ

S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste
Pharmacien de première classe
Rue Pizay, 22, 1er étage, **Lyon**
Allée de traverse, rue Arbre-Sec, 9

MALADIES de l'estomac, appauvriss. du sang. Traitement par le **Vin de Quinium** à l'extr. de viande et les pilules ferrug**. Ph. DENAUX, 52, r. Charité

MAISON GÉNÉRALE
D'INSTRUMENTS de MUSIQUE
RODES
Passage de l'Argue

entre les rues Centrale et de l'Hôtel-de-Ville, LYON

A dater du 15 octobre jusqu'au 31 décembre, la MAISON RODES offre à sa nombreuse clientèle :

1000 Cornets à piston . . 16 fr.
1000 Cors de chasse . . 11 fr.

MALADIES CONTAGIEUSES
Guérison prompte et radicale des écoulements récents ou anciens les plus invétérés et des pertes blanches par l'*Injection végétale* au cachou et kino, de BROSSE, pharm. ancien interne des hôpit. de Paris. Dépôt : Faivre, pl. des Terreaux, 9, Masson, pl. des Victoires, Barnoud, r. Lyon, 3, et toutes les phies.